



Bernisch Kantonaler Fischerei-Verband Fédération Cantonale Bernoise de la Pêche

Cours élémentaires de pêche (valable à partir du 01.01.2016)

Les conditions suivantes doivent être remplies pour obtenir des contributions aux frais de cours :

- ☞ Les **inscriptions au cours** avec les dates de celui-ci doivent être communiquées à la FCBP au minimum 14 jours avant le début du cours (en joignant le programme).
- ☞ **Durée/contenu du cours:** en règle générale, le cours élémentaire de pêche comprend 6 demi-journées (théorie et pratique) et répond au minimum aux critères d'obtention de l'attestation de compétences pêche (SaNa). Les participants sont libres de tenter ou non d'obtenir l'attestation. La FCBP recommande d'effectuer le contrôle de réussite.
- ☞ **Demande de contribution:** la demande de contribution (annexes incluses) doit parvenir à la FCBP après la fin du cours, au plus tard le 31 octobre. Les demandes de contribution déposées après cette date ne peuvent pas être prises en considération.

Consignes

1. Thèmes obligatoires

1.1 Législation relative à la pêche

Lois fédérales sur la pêche et sur la protection des animaux, y compris ordonnances d'exécution,
loi cantonale sur la pêche, règlement de pêche, statistiques des captures.

1.2 Ichtyologie générale

Caractéristiques des poissons, parties du corps et nageoires, organes internes et externes, peau
et écailles, respiration, stratégie de frai, maladies des poissons.

1.3 Hydrologie

Types (cours d'eau, plans d'eau), régions piscicoles, chaîne alimentaire, nourriture animale des poissons, oiseaux piscivores, conflits d'utilisation, exploitation.

1.4 Ichtyologie spécifique

Reconnaissance des poissons, crustacés et coquillages indigènes, modes de vie et comportement des différents poissons, dispositions de protection, degré de menace, espèces de poissons invasives.

1.5 Connaissance de l'équipement

Appareils et méthodes de capture, équipement standard, technique des nœuds.

1.6 Manipulation du poisson conforme à la protection des animaux

Prise en main, remise à l'eau, étourdissement, mise à mort, éviscération, valorisation, mise en
danger du poisson par la pêche.

1.7 Reproduction, élevage et protection

Reproduction naturelle, élevage artificiel (capture de poissons géniteurs jusqu'au lâcher de poissons). Si possible, visite d'une pisciculture, DVD «Laichfischfang, Aufzucht und Besatz im Kanton Bern» (Capture de poissons géniteurs, élevage et repeuplement dans le canton de Berne, en allemand).

1.8 Préparation au contrôle de réussite SaNa

Entraînement.

1.9 Pêche pratique dans un cours d'eau

2. Thèmes supplémentaires recommandés

2.1 Pêche professionnelle (faire appel à des pêcheurs professionnels)

Surveillance de la pêche (faire appel à des gardes-pêche ou des SSV)

Organisation de la pêche dans le canton de Berne (Direction de l'économie publique, Inspection de la pêche, FCBP, associations d'affermage, sociétés de pêche, etc.)